

brise-lames en question et des soumissions furent demandées, cette même année; cependant, le projet fût abandonné à cause de l'état de guerre. Il n'y a pas de travaux de plus grande urgence au pays. Si l'on se rappelle que Saint-Jean, à cause de sa situation géographique—et je fais cette observation de propos délibéré—est le seul port d'hiver pour le fret au Canada; si l'on tient compte du court trajet par rail et du merveilleux développement du port, puisque le chiffre de nos exportations qui était à peine de \$7,000,000 en 1900 s'est élevé à \$200,000,000 l'année dernière; si l'on songe que l'hiver dernier, et cela pendant douze jours consécutifs, de huit à douze navires à vapeur attendaient en plein courant leur tour d'aborder aux quais, tout cela au moment où le Gouvernement dépense des millions de dollars afin de créer une marine marchande, il n'y a plus à s'étonner que les citoyens de Saint-Jean aient foi en l'avenir de leur ville.

Comment pourrions-nous recevoir le trafic qui prendra le chemin de nos ports à l'avenir, si nous nous abstenons de faire construire les installations voulues? Nous déboursions chaque année des millions de dollars pour nos chemins de fer, mais nous refusons d'outiller les ports canadiens comme ils devraient l'être. Le Gouvernement dépense chaque année des millions de dollars dans les ports de Québec et de Montréal; nous déboursions des millions et des millions pour le dragage du Saint-Laurent et il nous faudra dépenser encore davantage, si nous voulons que le fleuve et nos ports soient en mesure de répondre aux besoins du trafic à l'avenir. Cependant, nous n'avons jamais pris les mesures voulues pour notre trafic d'hiver. La population de Saint-Jean a manifesté la confiance qu'elle nourrit dans l'avenir, en déboursant ses propres deniers, mais elle ne peut plus continuer à le faire. L'année dernière, le Parlement a adopté une loi permettant aux citoyens de Saint-Jean de placer le port sous la juridiction d'une commission. Il est nécessaire d'avoir une consultation populaire par voie de plébiscite sur cette question et j'espère qu'elle aura lieu prochainement. J'adjure donc encore une fois, ce soir, le Gouvernement et surtout le ministre des Travaux publics d'inscrire un crédit de \$300,000 au budget supplémentaire afin que l'on commence au moins le prolongement du brise-lames dès cette année.

Il y a encore une autre circonstance que je tiens à signaler relativement à cette question. La compagnie de bassins de ra-

doub et de construction maritime de Saint-Jean a obtenu de l'Etat l'entreprise de la construction d'un bassin de radoub afin de disposer des matières provenant des opérations du dragage.

Le Gouvernement paie à la compagnie trois cents par verge sur une distance d'au delà de 2 milles $\frac{1}{2}$, soit une somme de \$90,000. Or, si le brise-lames était prolongé à l'heure qu'il est, le dépotoir pour ces matières provenant de Courtenay Bay se trouverait en-dedans de la limite de 2 milles $\frac{1}{2}$, de sorte que le Gouvernement épargnerait une somme de \$90,000 qui lui aiderait à acquitter l'intérêt sur le coût de construction du bassin de radoub. J'adjure le Gouvernement à cette heure de faire exécuter ces travaux, non pas parce que la ville de Saint-Jean en bénéficierait, mais parce qu'il s'agit d'une entreprise nationale dont bénéficierait le Canada tout entier. Je demande qu'un crédit de \$300,000 au moins soit inscrit au budget dès la présente session afin que les entreprises soient adjugées et que les travaux soient commencés sans délai. Il serait impossible de dépenser plus que cette somme pendant le reste de la saison. Je prie donc le ministre des Travaux publics d'étudier la question et de prendre des mesures afin que les crédits nécessaires soient portés au budget supplémentaire, car on m'a donné l'assurance que ce serait fait.

L'hon. M. LEMIEUX: Il va sans dire que la parole de mon honorable ami doit être acceptée sans la moindre hésitation. Il est parfaitement au courant de la situation. J'accepte donc la parole de mon honorable ami relativement à l'avenir brillant qui est réservé au port de Saint-Jean.

Mais il se publie, au Nouveau-Brunswick, des journaux qui sont censés connaître ce qui se passe dans cette province-là. L'autre jour j'en lisais un, le "Daily Gleaner", qui est publié à Fredericton par James H. Crockett, frère d'un ancien député conservateur à la Chambre des communes. C'était le numéro du 17 juin. Voici ce que j'y ai trouvé:

Si la ville de Saint-Jean est satisfaite de l'exploitation de la baie de Courtney, qu'elle ne s'attende à aucun appui ni aucune sympathie de la part des autres parties de la province qui ont quelque respect pour les convenances. Il est devenu pour ainsi dire impossible à Saint-Jean-Ouest d'outiller convenablement son port, parce qu'on a trop gaspillé d'argent pour la partie est. La ville est elle-même la cause des difficultés dont elle souffre aujourd'hui. La partie ouest a un plan pratique, mais les hommes publics de tous les partis politiques au Canada sont plutôt disposés à déverser le revenu du pays tout entier dans les ports d'une seule ville.